

DEPARTEMENT
D'ILLE et VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

de RENNES

CANTON

de BRUZ

COMMUNE DE

**CHARTRES-DE-
BRETAGNE**

CONVOCAATION
3 décembre 2024

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°107/2024

L'an deux Mil vingt-quatre, le 9 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 3 décembre 2024 conformément à l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT(E)(S) :

PRESENT(E)(S)

19

M. BONNIN Philippe – M. GEFFROY Patrick – Mme POULAIN Florence – M. LOUIS Jean-Marc – Mme JOALLAND Dina- Mme LOUIS Marie-Micheline - M. BABOUR Mokrane – Mme KÓUBA Maryline - M. DANGE Roger – Mme BOUCHERON Patricia - M. GIRAUD Paul – Mme BLANCHET Annick – Mme BONNET Catherine – M. GAUTIER Roger – Mme BENTZ Nathalie- Mme VANNIER Véronique (arrivée à 18h50) – Mme GLAZIOU Hélène - M. BOSSARD Emmanuel – Mme HANANE Ghizlane

**ABSENT(E)(S)
EXCUSE(E)(S) AVEC
POUVOIR(S)**

1

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :

M. LE BORGNE David donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):

M. MUTSHE Jean-Pierre – Mme BOSSARD Anne-Laure

**ABSENT(E)(S)
EXCUSE(E)(S)**

2

ABSENT(E)(S):

SECRETAIRE DE SEANCE :

ABSENT(E)(S)

Mme HANANE Ghizlane

DU 9 décembre 2024

N°107/2024

7.10

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 035-213500663-20241216-DEL107_2024-DE

Tarifs 2025 – Redevance d’occupation du domaine public

Une revalorisation des tarifs de la redevance d’occupation du domaine public de 2 % arrondis aux 5cts supérieurs est proposée à partir du 1^{er} janvier 2025 (Pour rappel la redevance annuelle ne pouvait être inférieures à 30 € par an).

- 3,60 € le m² (3,50 € en 2024)

Les membres du Conseil municipal à l’unanimité :

- **Approuvent les tarifs 2025 de la redevance d’occupation du domaine public.**

P.C.C.- Suivent les signatures
Le Maire

Philippe BONNIN

